



Ma voisine porte plainte alors qu'elle nous agresse!!

Par **iop81**, le **05/01/2008** à **00:28**

Bonjour,

Je me permets de vous écrire pour vous demander conseil.

Voici la situation.

Ayant récemment déménagée, j' habite dans un logement où il y a une cour commune. N'ayant pas d'auto personnelle, je n'occupe ma place que ponctuellement quand ma famille me rend visite.

Mon problème a donc débuté par un conflit de voisinage d'une voisine qui a jusqu'à 3 voitures et qui empêchait ma mère de se stationner à mon emplacement. Ma mère s'y est cependant stationné. Le soir même, la voisine l'a bloqué volontairement avec sa voiture jusqu'au lendemain après midi.

En fin d'après midi, nous sommes allés avec mon frère lui demander d'enlever sa voiture qui nous empêchait de partir et de respecter mon emplacement.

Elle a refusé d'enlever sa voiture et à menacé mon frère, pour reprendre ses expressions "je vais te rentrer dedans". Etant donné le gabarit de ma voisine comparé à celui de mon frère, cette menace pouvait être prise au sérieux.

En effet, elle a effectivement bousculé mon frère qui a essayé de la retenir par les mains (légitime défense). Elle l'a même menacé de le frapper d'un geste de la main. Le problème est qu'en voulant bousculer mon frère, la voisine s'est apparemment cassé le petit doigt. Elle a alors appelé la police en racontant qu'on avait essayé de rentrer chez elle (faux), elle a immédiatement enlevé sa voiture qui bloquait la notre avant l'arrivée de la police (mais nous avons pris des photos) et pour son petit doigt est arrivée à obtenir un arrêt de travail de 20 jours.

Actuellement elle vient de porter plainte contre mon frère.

Comment peut il se défendre ?

Elle n'a apparemment pas peur du mensonge étant donné que je ne sais ce qu'elle avait raconté à la police mais à leur arrivé, ils ont du appeler pour annuler un psychiatre.

Pourriez vous m'aider à le conseiller sur sa défense? Puis je et dois je témoigner car j'ai assisté à l'ensemble de la scène? Doit on nous même porter plainte pour séquestration de véhicule, menaces et insultes (dont elle ne s'est pas privée)?

Merci d'avance de votre aide.

Bien cordialement.